



## Organiser la mutualisation de branche

JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018 - de 8h30 à 16h30

MAISON DE LA CHIMIE - 28 RUE SAINT-DOMINIQUE - 75007 PARIS - M<sup>o</sup> Assemblée Nationale



### – MATINÉE –

08h30 - 09h00	Café d'accueil
09h00 - 09h15	Introduction
09h15 - 09h45	<b>Rapprochements de Branches - Bilan</b> <b>Intervention de la Direction Générale du Travail</b>
09h45 - 10h30	<b>Distribution des contrats des régimes de Branche</b> <b>TABLE RONDE : Organismes assureurs : ADEIS, APGIS, GROUPE VYV</b>
10h40 - 11h00	Pause café
11h00 - 11h50	<b>Ateliers :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Suivi des régimes de Branche - <b>APGIS</b></li><li>• Organiser les vecteurs de mutualisation - <b>GROUPE VYV</b></li><li>• Panorama des garanties - <b>ADEIS</b></li></ul>
11h50 - 12h30	<b>Nouveaux enjeux et risques à couvrir : un rôle pour les Branches</b> <b>Avec la participation de l'OCIRP</b>
12h30 - 13h45	Déjeuner avec les intervenants

### – APRÈS-MIDI –

13h45 - 14h15	<b>Régime de branche : Enjeux d'actualités</b> <b>RAC O, Dérive du risque Arrêt de Travail, PLF et PLFSS</b>
14h15 - 15h15	<b>Évolution de la mutualisation :</b> <b>Retour d'expérience par deux branches</b>
15h15 - 15h30	Pause café
15h30 - 16h30	<b>Rôle des branches dans la protection sociale</b> <b>TABLE RONDE : Représentants salariés et représentants employeurs</b>
16h30	Clôture

### PARTENAIRES



## Organiser la mutualisation de branche

JEUDI 27 SEPTEMBRE - de 8h30 à 16h30

MAISON DE LA CHIMIE - 28 RUE SAINT-DOMINIQUE - 75007 PARIS - M° Assemblée Nationale

### À qui s'adresse le séminaire ?

Participants à la mise en place et au suivi des régimes de protection sociale complémentaire (Prévoyance, santé, épargne, retraite, dépendance) : Responsable fédéral en protection sociale, Délégué paritaire, juriste de branche.

### Pour obtenir quoi ?

Les personnes qui assisteront à la formation développeront les compétences liées à la mise en place et au suivi des mutualisations dans un contexte post désignation.



#### Agenda

1 journée,  
jeudi 27 septembre 2018



#### Lieu

Maison de la Chimie - 28 Rue Saint-Dominique, 75007 Paris (Métro Assemblée Nationale ou Invalides)



#### Durée de la formation

De 09h00 à 16h30  
Déjeuner et pauses inclus



#### Formateurs

Les intervenants sont des spécialistes expérimentés des branches professionnelles : Actuaire en protection sociale, organismes assureurs, Partenaires sociaux



#### Moyens et Méthode

Exposés, cas pratiques, retours d'expérience, résultats d'enquête, autodiagnostic



#### Évaluation de la forme

Évaluation sur le déroulement de l'action avec remise d'une attestation de formation

### CONTENUS DE LA FORMATION

Les compétences développées concernent :

- L'actualité récente de la protection sociale de branches
- Les aspects techniques, financiers et actuariels
- La protection sociale de branches : Santé, Prévoyance, Dépendance, Epargne, Retraite
- Les garanties et les systèmes de mutualisation
- Le degré élevé de solidarité

**400,00 € HT**

TVA de 20% soit 480,00 € TTC  
Réduction de 10% dès la 2<sup>nd</sup>



## Organiser la mutualisation de branche

JEUDI 27 SEPTEMBRE - MAISON DE LA CHIMIE

### LIBELLÉ DE LA CONVENTION DE FORMATION :

Fédération : .....

Adresse : ..... CP : ..... Ville : .....

N° SIRET : .....

Intitulé de la branche : ..... N° Brochure /IDC : .....

### LIBELLÉ DE LA FACTURE :

Cocher ici s'il s'agit des mêmes informations que « Libellé de la convention de formation »

Raison sociale : .....

Adresse : ..... CP : ..... Ville : .....

N° SIRET : .....

### PARTICIPANT(S) :

Mme  Mlle  M. Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Sera présent(e) pour le déjeuner :  Oui  Non

### FACTURATION :

Le financement de votre formation passera-t-il par votre OPCA ?  Oui  Non

N° de prise en charge : ..... Nom de votre OPCA : .....

Nom du contact : ..... Mail de contact : .....

Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à l'AOPS au premier jour de formation, l'AOPS se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au client.

Le règlement sera effectué par

Ci-joint un chèque de ..... € TTC à l'ordre de l'AOPS

Par virement bancaire

Fait à ....., le .....

SIGNATURE ET CACHET DE L'EMPLOYEUR ▶

